



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Cabinet du préfet
Bureau Communication
Interministérielle

Melun, le 04 Février 2019

Les chiffres de la sécurité routière en Seine-et-Marne en 2018

En 2018, selon les estimations provisoires de l'observatoire départemental de la sécurité routière (ODSR), **72 personnes** ont perdu la vie sur nos routes (81 en 2017). Cette même année, on déplorait également **1315 blessés** (1214 en 2017) dont **334 personnes hospitalisées** (536 en 2017).

Béatrice Abollivier, préfète de Seine-et-Marne ainsi que l'ensemble des services de l'Etat sont mobilisés et effectuent régulièrement des opérations de contrôle mais aussi de sensibilisation et de prévention aux dangers de la route. Ainsi, en 2018, les agents du bureau sécurité routière de la préfecture ont réalisé de nombreuses actions sur le terrain grâce à la mobilisation du réseau des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) et des forces de l'ordre.

L'analyse de l'accidentalité routière en 2018 montre que les victimes d'accidents mortels sont majoritairement des hommes entre 45 et 64 ans et originaires du département. Face aux accidents mortels impliquant des piétons (6 personnes décédées entre le 14 décembre 2018 et le 3 janvier 2019), la préfète a décidé de porter une attention particulière concernant cette catégorie d'usagers. Les routes les plus meurtrières sont les départementales, suivies des routes nationales, des autoroutes et des voies communales.

La vitesse excessive ou inadaptée reste la cause première des accidents mortels dans le département (17 cas en 2018 et 23 en 2017).

Les accidents mortels trouvent également leur cause dans :

- la consommation d'alcool - 15 cas (18 en 2017) ;
- la perte de contrôle - 16 cas (10 en 2017) ;
- le défaut de maîtrise du véhicule - 11 cas (9 en 2017) ;
- la consommation de stupéfiants - 10 cas (14 en 2017) ;
- le refus de priorité - 9 cas (8 en 2017) ;
- le malaise ou sommeil - 6 cas (8 en 2017) ;
- le dépassement dangereux - 5 cas (11 en 2017).

Contacts presse

Bureau Communication Interministérielle

☎ 01.64.71.75.29 – 01.64.71.75.95

✉ pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr